

Bordereau attestant l'exactitude des informations - LYON - 6901 - Documents comptables (B-S) -
Dépôt le 11/06/2026 - B2026/031884 - 2008 D 02097 - 509 623 617 - A PRIM

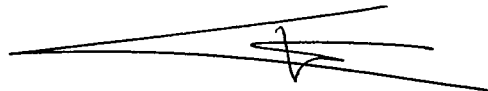
A PRIM

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
AU CAPITAL DE 200 000 €
SIEGE SOCIAL : 119 BD DE LA BATAILLE DE STALINGRAD
69100 VILLEURBANNE

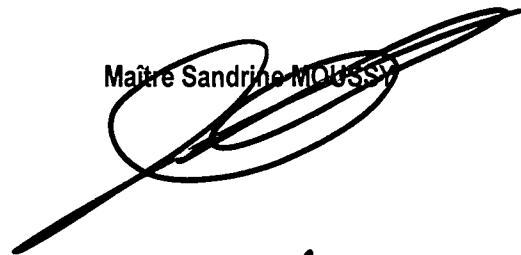
509 623 617 RCS LYON

COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

Certifiés conformes
La gérance
Maître Olivier GRET



Maître Sandrine MOUSSY



Maître Carole CHAMPIGNY



- BILAN ACTIF -

A PRIM

du 01/01/2025 au 31/12/2025

	31/12/2025			31/12/2024
	Brut	Amort. et Prov.	Net	
ACTIF IMMOBILISE				
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement (II)				
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	237 600		237 600	237 600
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	31 785	26 910	4 875	1 988
Immobilisations en cours, avances et acomptes				
Immobilisations financières (1)				
Participations				
Créances rattachées à participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	11 011		11 011	10 612
TOTAL ACTIF IMMOBILISE (III)	280 396	26 910	253 486	250 200
ACTIF CIRCULANT				
Stock et en-cours				
Matières premières et approvisionnements				
En cours de production				
Produits finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (2)				
Créances clients et comptes rattachés	106 251	4 963	101 288	127 465
Autres créances	5 831		5 831	4 367
Charges constatées d'avance	24 272		24 272	22 413
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres Titres	85 000		85 000	60 000
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	146 684		146 684	125 812
TOTAL ACTIF CIRCULANT (IV)	368 037	4 963	363 074	340 056
Frais émissions des emprunts (V)				
Primes remboursements emprunts (VI)				
Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Actif (VII)				
TOTAL ACTIF GENERAL (I+II+III+IV+V+VI+VII)	648 433	31 873	616 560	590 256
Renvois:				
(1) Dont à moins d'un an				
(2) Dont à moins d'un an .				

- BILAN PASSIF -

A PRIM

du 01/01/2025 au 31/12/2025

	31/12/2025	31/12/2024
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel (dont versé: 200 000,00)	200 000	200 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecart de réévaluation		
Ecart d'équivalence		
Réserve légale	14 683	11 884
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	221 591	168 413
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	54 527	55 977
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	490 801	436 274
AUTRES FONDS PROPRES		
Montant des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (I Bis)		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS (II)		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	8 495	28 776
Emprunts et dettes financières diverses (2)	35	42
Instruments financiers à terme		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	33 023	28 002
Dettes fiscales et sociales	52 470	58 797
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	31 736	38 365
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES (III)	125 758	153 982
Ecarts de conversion et différences d'évaluation Passif (IV)		
TOTAL PASSIF GENERAL (I + I bis + II + III + IV)	616 560	590 256
Renvois :		
(1) Dont à moins d'un an	125 758,00	153 982,00
(2) Dont emprunts participatifs		

A PRIM

Annexe des Comptes de l'exercice clos le 31/12/2025

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2025, dont le total est de 616 560€ et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant un bénéfice net comptable de 54 527€.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Faits caractéristiques de l'exercice :

Évènements principaux :

Aucun événement ni élément significatif ne sont survenus au cours de l'exercice.

Principes, règles et méthodes comptables :

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du Code de commerce et du règlement n° 2014-03 relatif au Plan comptable général, tel que modifié par les règlements de l'Autorité des normes comptables, notamment le règlement n° 2022-06.

Les règles ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

L'entité respecte les règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les règles et méthodes comptables, et ou méthodes d'évaluation applicables aux différents postes du bilan et du compte de résultat sont décrites ci-après .

Règles et méthodes comptables complémentaires ANC 2022-06 :

1) Comptabilisation des frais d'augmentation de capital, de fusion, de scission, d'apport

- La comptabilisation des frais d'augmentation de capital, de fusion, de scission, d'apport en application de l'article 212-9 est inscrit à l'actif.

2) Comptabilisation des coûts & frais de création de site internet

- La comptabilisation des coûts & frais de création de site internet en application des articles 212-3 et 612-1 s'inscrit à l'actif.

3) Comptabilisation des frais externes afférents à des formations nécessaire à la mise en service d'immobilisations

- La comptabilisation des frais externes afférents à des formations nécessaire à la mise en service d'immobilisations incorporelles et corporelles en application de l'article 213-8 s'incorpore dans le couts de l'actif.

4) Comptabilisation des droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition des immobilisations

- La Comptabilisation des droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition des immobilisations incorporelles et corporelles en application de l'article 213-8 et 213-22 s'incorpore dans le couts de l'actif.

5) Comptabilisation des droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition des immobilisations financières

- La Comptabilisation des droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition des immobilisations financières en application de l'article 221-1 et 222-1 s'incorpore dans le couts de l'actif.

6) Evaluation des titres des sociétés contrôlés de manière exclusive

- L'évaluation des titres des sociétés contrôlés de manière exclusive se fait au coût historique

7) Frais d'émission d'emprunts

- Les frais d'émission d'emprunts sont inscrits à l'actif et amortis sur la durée de l'emprunt.

8) Comptabilisation des subventions d'investissement

- Les subventions d'investissement en application de l'article 312-1 s'inscrivent dans les capitaux propres

9) Engagements en matière de pensions, de compléments de retraites, d'indemnités et versements similaires

- Mention dans les informations de l'annexe.

10) Comptabilisation des programmes pluriannuels de gros entretien ou de grandes révisions

- La comptabilisation des programmes pluriannuels de gros entretien ou de grandes révisions en application de l'article 214-10 se fait en tant que composant distinct de l'immobilisation

11) Amortissement des primes de remboursement des emprunts de l'article 212-10

- Se fait au prorata des intérêts courus

12) Comptabilisation des coûts d'emprunt engagés pour financer l'acquisition ou la production d'un actif éligible

- Comptabilisation des coûts d'emprunt engagés pour financer l'acquisition ou la production d'un actif éligible en application de l'article 213-9 s'inscrit dans le coût de l'actif.
- Comptabilisation des coûts d'emprunt engagés pour financer l'acquisition ou la production d'un actif éligible en application de l'article 213-9 s'inscrit en charges.

13) Comptabilisation des primes d'option

- La Comptabilisation des primes d'option en application de l'article 628-12 est étalés dans le compte de résultat sur la période de couverture

t

14) Report / déport du change à terme en application de l'article 628-13

- Etalé dans le compte de résultat

15) Méthodes comptables adoptées pour la comptabilisation de transactions pour lesquelles il n'existe pas de méthode explicite

N/A

A PRIM

du 01/01/2025 au 31/12/2025

16) Pour les petites entreprises définies par à l'article 123-16 du code de commerce, utilisation des mesures de simplification

- Amortissement des fonds commerciaux sur 10 ans en application de l'article 214-3 :
 - Non
- Utilisation de la durée d'usage pour déterminer le plan d'amortissement des immobilisations incorporelles et corporelles en application de l'article 214-13 :
 - Oui

INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT :**ACTIF****Immobilisations :**

- Immobilisations Corporelles et Incorporelles :

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou de production, incluant les frais directement attribuables nécessaires à leur mise en état d'utilisation.

Les immobilisations corporelles sont amorties selon le mode linéaire, en fonction de leur durée d'utilisation estimée. Lorsque des composants d'un actif ont des durées d'utilité différentes, ils font l'objet d'un plan d'amortissement distinct. Une dépréciation est constatée lorsque la valeur actuelle d'un actif devient inférieure à sa valeur nette comptable.

Les immobilisations incorporelles sont amorties sur leur durée d'utilisation probable. Les coûts de développement répondant aux critères d'activation sont inscrits à l'actif et amortis sur leur durée d'utilisation estimée.

Le cas échéant, le fonds commercial est amorti sur sa durée d'utilisation ou, à défaut, fait l'objet d'un test de dépréciation annuel.

Les frais d'acquisition des immobilisations (droits de mutation, honoraires, commissions et frais d'actes) sont inclus dans la valeur d'entrée des actifs.

Les coûts d'emprunt engagés pour financer l'acquisition ou la production d'immobilisations ne sont pas incorporés dans le coût des actifs et sont comptabilisés en charges.

- Principaux Mouvements de l'exercice :

Immobilisations	Valeur brute début exercice	+ Réévaluations	+ Acquisitions	- Virements	- Cessions/rebuts	Valeur brute fin exercice
Frais établissement et développement	-	-	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles	237 600	-	-	-	-	237 600
Total Immobilisations Incorporelles (I)	237 600	-	-	-	-	237 600

Immobilisations	Valeur brute début exercice	+ Réévaluations	+ Acquisitions	- Virements	- Cessions/rebuts	Valeur brute fin exercice
Terrain	-	-	-	-	-	-
Constructions	-	-	-	-	-	-
Installations techniques, matériel et outillage industriels	-	-	-	-	-	-
Installations générales, agencements, aménagements divers	2 137	-	990	-	-	3 127
Matériel de transport	-	-	-	-	-	-
Matériel de bureau et informatique, mobilier	25 209	-	3 449	-	-	28 658
Emballages récupérables et divers	-	-	-	-	-	-
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-	-	-
Avances et acomptes	-	-	-	-	-	-
Total Immobilisations Corporelles (II)	27 346	-	4 439	-	-	31 785

Immobilisations	Valeur brute début exercice	+ Réévaluations	+ Acquisitions	- Virements	- Cessions/rebuts	Valeur brute fin exercice
Participation évaluées par mise en équivalences	-	-	-	-	-	-
Autres participations	-	-	-	-	-	-
Autres titres immobilisés	-	-	-	-	-	-
Prêts et autres immobilisations financières	10 612	-	399	-	-	11 011
Total Immobilisations Financières (III)	10 612	-	399	-	-	11 011
TOTAUX (I+II+III)	275 558	-	4 838	-	-	280 396

- Amortissements :

Amortissements	Début exercice	+ Amortissement	- Reprise	Fin exercice
Frais établissement et développement	-	-	-	-
Fonds commercial	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-
Total Amortissement. Incorporelles (Total I)	-	-	-	-
Terrains	-	-	-	-
Constructions sur sol propre	-	-	-	-
Constructions sur sol d'autrui	-	-	-	-
Constructions inst. générales, agencts, amén. constr.	-	-	-	-
Instal. techniques, matériel et outillage industriels	-	-	-	-
Autres immo. corp.- Inst. générales, agencts, aménag. divers	2 137	74	-	2 211
Autres immo. corp.- Matériel de transport	-	-	-	-
Autres immo. corp.- Matériel de bureau et inform., mobilier	23 221	1 478	-	24 700
Autres immo. corp - Emballages récupérables et divers	-	-	-	-
Total Amortissement. Corporelles (Total II)	25 358	1 552	-	26 910
TOTAUX	25 358	1 552	-	26 910

- Durées d'amortissement :

Immobilisations	Mode	Durée
Constructions	Linéaire / Dégressif	20 à 50 ans
Matériel et Outillage	Linéaire / Dégressif	5 à 10 ans
Matériel de Transport	Linéaire / Dégressif	4 à 5 ans
Matériel de Bureau	Linéaire / Dégressif	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire / Dégressif	10 ans
Installations générales	Linéaire / Dégressif	10 à 20 ans

- Amortissements dérogatoires :

Compte tenu de l'entrée en vigueur au 01/01/2005 des règlements CRC 2002-10 et 2004-6, figurent désormais en amortissements dérogatoires les amortissements suivants :

- Amortissements dérogatoires résultant de la durée : Différentiel d'amortissements entre les amortissements calculés selon la durée d'usage (durée fiscale) et les amortissements calculés selon la durée réelle d'utilisation.
- Amortissements dérogatoires résultant de la base d'amortissement : Différentiel d'amortissements entre les amortissements calculés sur le coût d'entrée en immobilisations et les amortissements calculés sur cette même valeur, diminuée de la valeur résiduelle.
- Amortissements dérogatoires résultant de la méthode d'amortissement : Différentiel d'amortissements entre les amortissements calculés selon le mode dégressif et les amortissements calculés selon le mode linéaire, considéré comme mode économique. La provision pour amortissements dérogatoires s'élève à euros au 31/12/2025.

A PRIM

du 01/01/2025 au 31/12/2025

• Dépréciation Actif Immobilisé :

Dépréciation Actif Immobilisé	Début exercice	+ Dotation	- Reprise	Fin exercice
Incorporelles	-	-	-	-
Corporelles	-	-	-	-
Titres mis en équivalence	-	-	-	-
Titres de participation	-	-	-	-
Autres immo. financières	-	-	-	-
TOTAUX	-	-	-	-

• Précisions sur éléments Actifs immobilisés :

Frais d'établissement :

Les frais de constitution, de transformation et de premier établissement sont comptabilisés en charges de l'exercice.

Fonds Commercial :

Le fonds commercial n'est pas amorti mais fait l'objet d'un test de dépréciation au minimum une fois par an, et dès qu'il existe un indice de perte de valeur. Ce test conduit à constater une dépréciation lorsque la valeur recouvrable du fonds commercial est inférieure à sa valeur nette comptable. Les dépréciations constatées ne peuvent pas faire l'objet de reprise ultérieure.

Frais de Recherche et de Développement :

N/A.

• Autres Participations :

N/A

Dépréciations Actif :

Dépréciation Actif	Début exercice	+ Dépréciation	- Reprise	Fin exercice
Stocks et encours	-	-	-	-
Clients et comptes rattachés	4 963	-	-	4 963
Autres Actifs	-	-	-	-
TOTAUX	4 963	-	-	4 963

A PRIM

du 01/01/2025 au 31/12/2025

Produits à Recevoir :

Produits à recevoir		Montant
<i>Intérêts Cours</i>	Immobilisations Financières	-
	Participation Groupe	-
	Participation Hors Groupe	-
	Clients	-
	Associés	-
	Valeurs Mobilières de Placement	-
<i>Autres Produits</i>	Facture à Établir	-
	RRR à obtenir, Avoir à Recevoir	-
	Personnel	-
	Sécurité Sociale	-
	État	-
	Divers	-
TOTAL		-

État des Créances :

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

État des créances		Montant Brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations		-	-	-
Prêts		-	-	-
Autres immobilisations financières		11 011	-	11 011
Clients douteux ou litigieux		6 727	-	6 727
Autres créances clients		99 524	99 524	-
Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie antérieurement constatée		-	-	-
Personnel et comptes rattachés		18	18	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		-	-	-
État et collectivités Publiques	Impôts sur les bénéfices	-	-	-
	Taxe sur la valeur ajoutée	4 612	4 612	-
	Autres impôts et taxes	-	-	-
	Divers	-	-	-
Groupe et associés		-	-	-
Débiteurs divers		1 200	1 200	-
Charges constatées d'avance		24 272	24 272	-
TOTAUX		147 364	129 626	17 738
Prêts accordés en cours d'exercice		-	-	-
Remboursements obtenus en cours d'exercice		-	-	-
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		-	-	-

Valeur Mobilières de placement et trésorerie :

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

Les valeurs mobilières de placement ont été dépréciées par voie de provision pour tenir compte :

- Pour les titres cotés, du cours moyen du dernier mois de l'exercice.
- Pour les titres non cotés, de leur valeur probable de négociation à la clôture de l'exercice.

Trésorerie	N	N-1
Valeur mobilière de placement (VMP)	85 000	60 000
Banques	146 684	125 812
TOTAL	231 684	185 812

A PRIM

du 01/01/2025 au 31/12/2025

VMP	Prix Marché	Bilan	Ecart

Charges Constatées d'Avance :

Libellé	Exploitation	Financier	Exceptionnel

PASSIF

Capitaux propres :

Composition du capital social	Nombre	Valeur nominale
Actions ou parts composant le capital social au début de l'exercice	2 000	100,00
Actions ou parts émises pendant l'exercice	0	
Augmentation de la valeur nominale des parts ou actions		0
Actions ou parts composant le capital social en fin d'exercice	2 000	100,00

Libellé	Solde ouverture	Affectation résultat	+ Variations	- Variations	Solde clôture
Capital Social	200 000				200 000
Réserve légale	11 884				14 683
Réserves statutaires, contractuelles	-				-
Réserves réglementées	-				-
Autres réserves	168 413				221 591
Report à nouveau	-				-
Résultat de l'exercice	55 977				54 527

État des Dettes :

Évaluation des dettes : Les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale

État des dettes	Montant Brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A + 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)	-	-	-	-
Autres emprunts obligataires (1)	-	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit à 1 an max. à l'origine (1)	-	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit à + de 1 an à l'origine (1)	8 495	8 495	-	-
Emprunts et dettes financières divers (1)(2)	35	35	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés	33 023	33 023	-	-
Personnel et comptes rattachés	2 636	2 636	-	-
Sécurité sociale et autres organismes	15 426	15 426	-	-
Impôts sur les bénéfices	2 301	2 301	-	-
T.V.A	31 710	31 710	-	-
Obligations cautionnées	-	-	-	-
Autres impôts et taxes	397	397	-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-	-	-	-
Groupe et associés (2)	25 438	25 438	-	-
Autres dettes	6 298	6 298	-	-
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie	-	-	-	-
Produits constatés d'avance	-	-	-	-
TOTAUX	125 758	125 758	-	-
(1) Dont Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(1) Dont Emprunts remboursés en cours d'exercice	20 289			
(2) Dont Emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	25 438			

Charges à Payer :

Charges à Payer		Montant
Congés payés	Congés payés	2 636
	Charges sociales	1 007
	Charges fiscales	-
Intérêts Courus	Emprunts et Dettes	35
	Dettes participations Groupes	-
	Dettes participations Hors Groupe	-
	Dettes sociétés en participation	-
	Fournisseurs	-
	Associés	-
	Banques	-
	Concours bancaires courants	-
Autres Charges	Factures à recevoir	1 847
	Remise Rabais Ristournes, Avoir à établir	-
	Participations des salariés	-
	Personnel	-
	Organismes Sociaux	8 964
	Autres charges fiscales	163
	Divers	-
TOTAL		14 652

COMPTE DE RÉSULTAT

Le chiffre d'affaires est comptabilisé lors du transfert du contrôle des biens ou services au client, correspondant généralement à la livraison des biens ou à l'exécution des prestations.

Chiffre d'affaires :

	CA HT France	CA HT Export	CA HT Total
Marchandises	-	-	-
Production de biens	-	-	-
Productions de services	962 512	8 624	971 135
Chiffre d'affaires total	962 512	8 624	971 135

Transferts de charges :

	Exercice N	Exercice N-1
Transferts de charges	-	12

Résultat Financier :

	Exercice N	Exercice N-1
Produits Financiers de Participations	-	-
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	-	-
Autres intérêts et produits assimilés	2 911	-
Reprises sur provisions et transferts de charges	-	-
Différences positives de change	-	-
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	-	-
Total Produits Financiers	2 911	-
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	-	-
Différence négative de changes sur les créances et dettes financières	-	-
Intérêts et charges assimilées	135	289
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	-	-
Total charges financières	135	289
Résultat financier	2 776	-289

Résultat Exceptionnel :

	Exercice N	Exercice N-1
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion	-	2 379
Produits Exceptionnels sur opération en capital	-	-
Reprise pour provisions pour risques et charges	-	-
Total produits exceptionnels	-	2 379
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	-	21 942
Charges Exceptionnelle sur opération en capital	-	-
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	-	-
Total charges exceptionnelles	-	21 942
Résultat exceptionnel	-	-19 563

A PRIM

du 01/01/2025 au 31/12/2025

Impôts sur les sociétés :

	Avant IS	Impôt Taux Réduit	Impôt Taux Normal	Résultat Net
Résultat Courant	66 952			
Résultat Exceptionnel	-			
TOTAUX	66 952	-	-	-

Honoraires du Commissaire aux Comptes :

	CAC 1	CAC 2
Mission de contrôle légal des comptes		
Autres prestations		
TOTAUX	-	-

Autres Informations Spécifiques :

Rémunération des dirigeants :

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Informations sur les Parties Liées :

Liste des transactions au sens de l'article R123-199-1 du Code de Commerce :

Parties liées	Nature de la convention avec la partie liée	Montant des transactions avec la partie liée	Autres informations (ex poste des comptes) nécessaire à l'appréciation

A PRIM

du 01/01/2025 au 31/12/2025

Effectif moyen :

L'effectif moyen est de : 1

Engagements Financiers donnés et reçus :

Type Engagement	Engagement donné	Engagement reçu
Montant des créances cédées non échues, y compris les effets escomptés non échus		
Avals et cautions		
Garantie d'actifs et de passifs		
Clauses de retour à meilleure fortune		
Engagements pris en matière de pensions		
Autres engagements donnés		
Dont concernant les dirigeants		
Dont concernant les filiales		
Dont concernant les participations		
Dont concernant les autres entreprises liées		

Engagements de dettes assorties de sûretés réelles :

	Montant garanti
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières diverses	

A PRIM
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
AU CAPITAL DE 200 000 €
SIEGE SOCIAL : 119 BD DE LA BATAILLE DE STALINGRAD
69100 VILLEURBANNE

509 623 617 RCS LYON

PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
EN DATE DU 4 MAI 2026

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale approuve la proposition de la gérance et après avoir constaté que les comptes font apparaître un bénéfice de 54 527,05 €, décide de l'affecter de la manière suivante :

- Une somme correspondant à 5 % du bénéfice au compte Réserve légale, ci 2 727 €
qui sera ainsi porté de 14 683 € à 17 410 €
- Le solde, soit la somme de 51 800,05 €, au compte Autres réserves, ci 51 800,05 €
qui sera ainsi porté de 221 591,19 € à 273 391,24 €

Total égal au bénéfice, ci 54 527,05 €

Conformément aux dispositions légales, l'assemblée générale prend acte qu'aucune distribution de dividendes n'est intervenue au titre des trois derniers exercices.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Certifiée conforme
La gérance
Maître Olivier GRET

Maître Sandrine MOUSSY

Maître Carole CHAMPIGNY